Fiche G3TER

ÉLABORER LE COMPTE ADMINISTRATIF : DE LA PROCÉDURE A LA MISE EN PRATIQUE

S'inscrire

24 et 25 septembre 2026 | URIOPSS IDF | 2 jours (14 heures) | Adhérents : 620 euros

Objectifs pédagogiques

Le compte administratif est un document réglementaire à adresser aux financeurs qui propose une synthèse du réalisé, en explicitant l'utilisation des financements alloués par les pouvoirs publics.

- Permettre aux responsables comptables et financiers des associations de préparer les travaux de clôture d'exercice
- Acquérir ou mettre à jour les connaissances nécessaires pour remplir les obligations réglementaires du compte administratif de l'établissement
- Établir le compte administratif et les annexes

Programme

Travaux préalables

- ¨Mémento pratique de l'arrêté des comptes
- Répartition des travaux tout au long de l'année
- Particularités et difficultés

Compte administratif

- Dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles
- Les difficultés d'utilisation des cadres règlementaires
- Les retraitements et l'affectation du résultat
- La section d'investissement
- L'analyse du bilan financier
- Le rapport d'activité

Public

Comptables, gestionnaires, directeurs

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant

Nicolas BARTHEZ, ou Yan TAMALET
Experts-comptables,
commissaires aux comptes et
collaborateurs de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025

Contact : Yonée Thomar
Formations
01 44 93 27 15
y.thomar@uriopss-idf.fr